

# Retours manuels scolaires

	Lundi 20 juin	Mardi 21 juin	Mercredi 22 juin	Jeudi 23 juin	Vendredi 24 juin
M2 : 9h00		4e1 Mme Jourdan		5e3 M. Dartois	
M3 : 10h10		6e4 M. Charneau		4e4 M. Meunier	
M4 : 11h10	6e1 Mme Juricic	5e2 Mme Heupel		4e2 M. Fenech	
S1 : 13h30	5e4 Mme Auvray				
S2 : 14h30	6e3 Mme Brunet	6e2 Mme Zarouk		4e3 M. Labeyrie	
S3 : 15h45		5e1 M. Jean			

**POUR LES ÉLÈVES DE 3<sup>E</sup>, LES RETOURS SE FERONT LES JOURS DU BREVET :**

**LE JEUDI 30 JUIN ET LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET, JUSQU'À 16H40**

Voici quelques rappels concernant les prêts :

- ▶ Chaque document, du C.D.I. ou manuel scolaire, est prêté à titre individuel, le code barre ou numéro de prêt faisant foi (ces éléments, ainsi que la date de prêt sont visibles sur le logiciel de prêt). L'élève ayant emprunté les documents en est le seul responsable, ainsi, pensez à récupérer tout document prêté !
- ▶ Pour les élèves de 3e et ceux quittant définitivement l'établissement, l'EXEAT sera remis seulement après restitution de tous les documents ou éventuellement du remboursement des documents perdus ou abîmés.
- ▶ Tout document perdu ou abîmé devra être remboursé.
- ▶ **LE CALENDRIER EST À RESPECTER, AUCUN RETOUR NE SE FERA AVANT OU APRÈS LES DATES, SAUF AUTORISATION SIGNÉE DE LA DIRECTION DU COLLÈGE**